

## COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME (CIM)

gestion de l'avant-port pétrolier du Havre  
et du dépôt d'hydrocarbures de Gennevilliers

Compagnie industrielle Maritime  
(Charbon, Pétrole, Lignes de Navigation)  
(*La Journée industrielle*, 27 août 1920)

Cette société anonyme nouvelle, dont le siège est à Paris, 36, rue de Liège, a pour objet : l'étude de toutes les questions de transports maritimes, fluviaux, ferroviaires et en général de tous moyens ordinaires d'adduction visant plus particulièrement les transports de combustibles, tant solides que liquides ; de toutes les opérations ayant trait aux questions ci-dessus, tant en ce qui concerne les moyens de transport que la marchandise transportée.

Le capital est fixé à 1 million, en actions de 500 fr., toutes à souscrire en numéraire.

Le conseil d'administration est composé de : M. le comte Antoine de Berg de Bréda, propriétaire, président du conseil de la Société Etudes et Industries, à Paris, rue de Liège, 36 ; La Grande Union des Industries et des Transports de l'Entente, rue de Liège, 36, représenté par M. Bourgeois, directeur, général : MM. Hector Denis, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur du Groupement Charbonnier des Industriels parisiens, à Paris, rue Nollet, 17 ; le baron Maurice Eschasseriaux, administrateur du Comptoir des Pays d'Orient, à Paris, rue de Liège, 36 ; le baron Amaury de la Grange, agriculteur, administrateur de la Société Industrielle de l'Algue Marine, au Château de la Motte-au-Bois, commune de Morbecque, canton sud d'Hazebrouck (Nord) ; le baron Eugène d'Huart, propriétaire, à Paris, avenue Perlier, 10 ; Harry J. Lesser, armateur, président du conseil de l'International Freighting Corporation, à New-York, 170, Broadway City ; Michel-Charles Machart, propriétaire, administrateur des Grands Magasins du Louvre, censeur au Crédit National, à Paris, rue Bayard, 7 ; la Société Française des Carburants, à Paris, rue Saint-Ferdinand, 10, représentée par M. André Risler, ingénieur, administrateur, à Paris, rue Victorien-Sardou, 2 ; et M. Félix Ziegel<sup>1</sup>, ancien ingénieur de la Marine, président du conseil de la Grande Union des Industries et des Transports de l'Entente, administrateur-délégué des Chantiers navals français, ingénieur-conseil de l'Air Liquide, à Paris, rue Fortuny, 27.

---

### Constitution

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 31 août 1920)

Cie industrielle Maritime (charbon, pétrole, lignes de navigation). — Capital 1 million, divisé en 2.000 actions de 500 fr. Siège social à Paris, 56, rue de Liège. Conseil d'administration : M. de Berg de Breda, Ste La Grande Union des Industries et des transports de l'Entente\* [repr. par Félix Ziegel], MM. Denis, Eschasseriaux, de la Grange,

---

<sup>1</sup> Félix Ziegel (1872-1941) : polytechnicien, ingénieur du génie maritime, administrateur délégué des Chantiers navals français (1917), de la Soudure autogène française, filiale de l'Air liquide (1919) et des Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine à Saïgon. Voir [encadré](#).

d'Huart, Lesser et Machart, Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Moyne, a Paris. — *J. S. S. P. A.*, 24 août 1920.

---

Compagnie Industrielle Maritime  
(Charbon, Pétrole, Lignes de Navigation)  
(*La Journée industrielle*, 28 septembre 1922)

Cette société a été constituée en 1920. Son objet était de mener à bien les études et les démarches qui devaient aboutir à l'octroi de la concession de l'avant-port du bassin de marée du Havre, de créer et d'exploiter au besoin deux postes d'amarrage à flot dans l'enceinte même de la concession demandée.

Le premier exercice social, clos le 31 décembre 1921 a été simplement une période d'études ; les comptes n'ont donc pas nécessité l'ouverture d'un compte de profits et pertes.

L'assemblée ordinaire tenue récemment les a approuvés et a nommé administrateurs MM. le vice-amiral Didelot ; Maurice Lamotte ; Georges Vachoux et Edmond Thierry-Delanoue et donné *quitus* à la gestion de MM. Machart et Ziegel, administrateurs démissionnaires.

---

Compagnie industrielle maritime  
(*La Journée industrielle*, 15 juin 1934)

L'assemblée ordinaire tenue le 11 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1933.

Le bénéfice net de 6.093.449 fr. 18 a été affecté à l'amortissement de l'aménagement de la concession (frais de premier établissement).

Les administrateurs sortants, MM. de Montureux<sup>2</sup> et Marquis, ont été réélus.

---

*Annuaire Desfossés*, 1937, p. 1882 :

Compagnie industrielle maritime

Conseil : G. Bourgeois, pdt ; A.-C. Adams ; comte A. de Berg de Breda ; T.C.J. Burgess ; Max Forest ; baron Amaury de la Grange ; E. Macé ; E. Marquis ; comte A. de Montureux ; E. Poidebard ; vicomte A. de Villeneuve Bargemont.

Commissaires aux comptes : MM. M. Auburtin ; J. Bodin-Hullin ; L. Bodin-Hullin

---

*Annuaire Desfossés*, 1940, p. 622 :

Compagnie industrielle maritime

Conseil : G. Bourgeois, pdt ; A.-C. Adams ; comte A. de Berg de Breda ; Vicomte Wolmer ; Max Forest ; baron Amaury de la Grange ; E. Macé ; E. Marquis ; comte A. de Montureux ; E. Poidebard ; vicomte A. de Villeneuve Bargemont.

Commissaires aux comptes : MM. M. Auburtin ; J. Bodin-Hullin ; L. Bodin-Hullin

---

*Annuaire Desfossés*, 1945, p. 640 :

Compagnie industrielle maritime

---

<sup>2</sup> Arthur de Montureux (1861-1944) : administrateur d'une quarantaine de sociétés, dont l'Omnium des mines d'Algérie-Tunisie (1903). Voir [encadré](#).

Conseil : MM. G. Bourgeois, pdt ; J. Arman, M. Bourgeois, A. de la Grange, Poidebard, Sawdy, de Villeneuve-Bargemont, vicomte Wolmer, Cie générale transatlantique.

Commissaires aux comptes : MM. M. Auburtin ; J. Bodin-Hullin ; L. Bodin-Hullin

---

*Annuaire Desfossés*, 1948, p. 682 :

Compagnie industrielle maritime

Conseil : MM. A. Ory, P.D.G. ; G. Bourgeois, A. de la Grange, Poidebard, Sawdy, de Villeneuve-Bargemont, vicomte Wolmer, Cie générale transatlantique, J. Darrasse, A. Charles, Holmes.

Commissaires aux comptes : MM. M. Auburtin ; J. Bodin-Hullin ; L. Bodin-Hullin.

---

## Participation de la [SOFFO](#)

Dans les années 1950, deux administrateurs de la SOFFO siègent à la Compagnie industrielle maritime (CIM).

L'un est André Dentz, qui avait débuté sa carrière dans les hydrocarbures comme secrétaire général des Pétroles Premier, opérant en Pologne<sup>3</sup>. Dans les années 1930, il préside de la Fédération française des Carburants. À la même époque, il devient administrateur de la SFFC et, au fil des ans, de plusieurs de ses filiales ou participations : le Caoutchouc industriel, les Sucrieries et raffineries d'Indochine, les Papeteries de l'Indochine, le Commerce africain, la Forestière Sangha-Oubangui.

L'autre est Edmond Giscard d'Estaing, dont nous ignorons s'il représente ici les intérêts de la SOFFO ou s'il siège à titre personnel, comme relation d'affaires d'André Dentz.

---

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 504 :

Compagnie industrielle maritime

Conseil : A. Ory, P.-D.G. ; A. Charles, Compagnie générale transatlantique, J. Darrasse, A. Dentz, A. de la Grange, H.-A. Holmes, G. Normand, A. Sawdy, E. Vieujot.

Commissaires aux comptes : MM. M. Auburtin, J. Bodin-Hullin, L. Bodin-Hullin.

---

## NOMINATION

(*Paris-Presse-L'Intransigeant*, 7 février 1956)

M. Guillaume GEORGES-PICOT a été appelé au conseil d'administration des entreprises Quilmès.

M. Guillaume Georges-Picot est président-directeur général de la Compagnie industrielle maritime et vice-président des Investissements métropolitains et d'outre-mer ([Simer](#)).

---

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME  
[Desfossés 1956/472]

---

<sup>3</sup> *Annuaire industriel*, 1925.

S.A., 1920.

Paris, 36, rue de Liège.

Concession avant-port du bassin de marée du Havre. Entrepôt d'hydrocarbures à Gennevilliers.

Ory (Armand), 472 (pdg CIM).

Charles dit Dubreuil (Albert)[[pdt [Féd. nat. import. bois exotiques](#), Ste-Adresse (76)], 472 (CIM).

Courcoux (Paul), 57 (Urbaine-Incendie), 465 (HPLM), 472 (CIM), 486 (Docks-entrepôts du Havre), 491 (pdg Entrepôts et magasins généraux de Paris-EMGP), 493 (Port et mag. publics de Paris-Austerlitz).

Cie générale transatlantique (442).

Dentz (André)[(1888->1964)][ép. Denise Biver, fille de Charles Biver, adm. Charb. Rhône, Équatoriale des mines, Papeteries de l'Indoch.][SOFFO], 472 (CIM), 1796 (Forest. Sangha-Oubangui), 1998 (pdg Sucre + raff. Indoch.), 2199 (Pap. Indoch.).

Giscard d'Estaing (Edm.)(1894-1982)(Insp. finances), 238 (CFOA), 239 (CFI), 294 (Créd. hypo. Indoch.), 305 (pdt SOFFO), 435 (TAI), 463 (pdt Chalandage et remorq. Indoch.), 472 (CIM), 986 (Lorraine-Lunéville), 1252 (Carbone-Lorraine), 1305 (Thomson-Houston), 1438 (Phosphates Tonkin), 1725 (Malg. cult.), 1788 (Plantes à parfums Madag.), 1819 (Bergougnan), 1982 (COSUMA), 1998 (ph Sucre et raff. de l'Indoch.), 2199 (Pap. Indoch.).

[Holmes \(H.A.\)](#), 472 (Cie indus. maritime).

Meynial (Pierre)[[1900-1991]][Fils d'Edmond, prof. droit.][[Bq Morgan](#)][adm. CIMA-Mc Cormick], 472 (Cie indus. mme), 540 (SCI), 1283 (LMT), 1290 (CGCT).

Normand (Georges), 472 (Cie indus. maritime), 1400 (Terres rares), [1401](#) (Thann & Mulhouse), 1509 (Usines de Melle), 1602 (Entrep. Léon Ballot).

[Sawdy \(A.\)](#), 472 (CIM).

Vieujot (E.), 472 (CIM).

Auburtin (M.), 472 (comm. cptes Cie indus. mme), 1923 (comm. cptes Marnier-Lapostolle).

Bodin-Hullin (J.), 472 (comm. cptes Cie indus. mme).

Capital : 750 millions en 600.000 actions de 1.250 fr. En 1930, le capital était de 150 millions. Porté en 1935 à 300 millions. Porté en 1950 à 600 millions par élévation du nominal de 500 à 1.000 fr. Porté en 1953 à 750 millions par élévation du nominal à 1.250 fr.

### 25 juin 1975 : inauguration d'Antifer

(entre en service au moment où la réouverture du canal de Suez rend démodés les supertankers et où la montée en puissance du programme électronucléaire entraîne une diminution des importations d'hydrocarbures. D'où large sous-utilisation)

Un 550.000 tonnes à Antifer  
(*Le Monde*, 24 juin 1976)

Double cérémonie vendredi prochain 25 juin au Havre, MM. Robert Galley, ministre de l'équipement, et Marcel Cavallé, doivent inaugurer le terminal pétrolier d'Antifer — entre Le Havre et Étretat — et présider le baptême du pétrolier *Batillus*, de la [Société maritime Shell](#).

Le port pétrolier d'Antifer est le seul terminal d'Europe à pouvoir accueillir des pétroliers de 550.000 tonnes à pleine charge, les navires ne pouvant, à cause de leur tirant d'eau, franchir le Pas-de Calais. L'ensemble des travaux aura coûté environ 1 milliard de francs, **y compris les installations de la Compagnie industrielle maritime (C.I.M.)**.

Le *Batillus* est actuellement le plus gros navire du monde (550 000 tonnes). Sans doute aussi un des plus modernes. Il a été livré à la Shell il y a quelques semaines par les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, qui doit encore en livrer trois identiques, l'un à Shell et les deux autres à la Compagnie nationale de navigation (groupe Elf).

Dafsa, Liaisons financières, 1978 :  
INDUSTRIELLE MARITIME (CIE)  
36, rue de Liège 75008 PARIS

	ACTIONNAIRES
ABEILLE (Cie industrielle de l')	11,29
CDC	3,31
Cie frse de crédit et de banque (Suez)	3,75
SEPGIF (Suez)	19,36
Suez (Cie financière de)	9,33
UAP	9

---

INDUSTRIELLE MARITIME : une diversification réussie  
(*Journal des Finances*, 26 février 1981)

Les cours de cette valeur se situent à leur plus bas niveau de l'année et c'est sans doute l'occasion de se renforcer. En effet, rien n'explique une telle évolution, au contraire.

Sans doute la baisse de la consommation de produits pétroliers en France, en 1980 (trafic en baisse de 13 % au Havre), n'est pas de nature à favoriser la croissance des profits de l'INDUSTRIELLE MARITIME qui, comme on le sait, a le **monopole du trafic du pétrole brut transitant par le port d'Antifer**. Mais chose que l'on oublie peut-être c'est que ses accords tarifaires avec le port du Havre font qu'en tout état de cause l'INDUSTRIELLE MARITIME **ne peut travailler à perte**. C'est un premier point positif. Il en est un autre : **la diversification. Voilà cinq ans que la société a fait des efforts dans ce sens** afin d'améliorer ses résultats. 1980, d'après ce que nous croyons savoir (les résultats ne sont pas encore publiés), devrait illustrer le bien-fondé de cette politique. Les revenus du domaine privé (par opposition au domaine concédé) sont tous en progression sensible, qu'il s'agisse de dividendes des filiales, des loyers des immeubles du parc ferroviaire, des produits financiers générés par une importante trésorerie ou des profits tirés de l'ingénierie.

Ainsi, le résultat de 1980 s'inscrira-t-il en progression sensible sur celui de 1979 et, du même coup, le dividende devrait non seulement être maintenu en francs constants mais amélioré. Il fut distribué 22,50 F l'an dernier. Faut-il s'attendre à 27 F pour cette année ? L'hypothèse est loin d'être invraisemblable, d'autant que les filiales ont connu un bon exercice 1980 et que l'année qui vient de commencer se présente favorablement.

Dernier cours : 282 F ; PER estimé 1980 : 7 fois ; rendement global estimé : 14% ; moyenne quotidienne des transactions 100 à 200 titres, rubrique, docks n° 14.

---

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME  
(*Journal des Finances*, 26 février 1981)

Distribution d'actions aux salariés

Au cours de sa réunion du 18 février 1981, le conseil d'administration a décidé, en application de la loi du 24 octobre 1980, de proposer à l'assemblée générale extraordinaire dont la réunion est prévue pour le 13 mai prochain, la distribution

gratuite d'actions de la C.I.M. au personnel de la société et à celui de trois de ses filiales.

Les salariés de quatre autres bénéficieront d'une distribution autonome.

---

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME  
(*Journal des Finances*, 26 mars 1981)

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 mars 1981 pour prendre connaissance des résultats de l'exercice 1980 et en arrêter les comptes.

L'activité de la concession du Havre, liée à l'importation des pétroles bruts, a enregistré une baisse de trafic sensible. Les résultats correspondants sont en réduction.

Les autres activités de la société se sont par contre développées de manière satisfaisante, notamment dans les secteurs des stockages portuaires d'huiles et de produits chimiques, de la gestion du patrimoine immobilier, et de la distribution de produits chimiques. »

Le bénéfice net de l'exercice a été arrêté à 24,53 millions de francs contre 22,12 millions de francs pour l'exercice 1979.

Ce résultat a été obtenu après dotation nette de 32,95 millions de francs aux comptes d'amortissements et de provisions.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, convoquée pour le 13 mai 1981, la distribution d'un dividende de 25 F, l'impôt déjà payé au Trésor s'établissant à 12,50 F, contre respectivement 22,50 F et 11,25 F au titre de l'exercice précédent.

La distribution correspondante serait de 17 5 millions de F. Une somme de 5,5 millions de F serait versée aux réserves. Le report à nouveau s'établirait à 16,25 millions de F.

---

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME  
(*Journal des Finances*, 28 juin 1981)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 13 mai 1981 sous la présidence de M. Michel Castres Saint Martin, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui font apparaître un bénéfice de 24.533.000 F contre 22.120.000 F pour l'exercice précédent.

Elle a fixé le dividende net à 25 F par action, l'impôt déjà payé au Trésor s'élevant à 12,50 F contre respectivement 22,50 F et 11,25 F au titre de l'exercice 1979.

---

CIM  
(Cie Industrielle Maritime)

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 mars 1983 pour prendre connaissance des résultats et arrêter les comptes de l'exercice 1982.

Au Havre, les importations de pétrole brut ont encore baissé (— 26,8 % par rapport à 1981). Les résultats de la concession se trouvent ainsi fortement réduits (— 36 % environ par rapport à 1981).

Par contre, les dividendes reçus des filiales ont augmenté de 50 %. Tous les secteurs filialisés (stockage portuaire de produits chimiques, distribution de produits chimiques, immobilier industriel, entrepôts frigorifiques) ont contribué à cette majoration.

Les autres activités gérées directement par la société (dépôts pétroliers de la région parisienne, entreposage d'archives, parc de wagons) ont enregistré des résultats en hausse.

Au total, le bénéfice net de l'exercice 1982 a été arrêté à 27.694.755 F contre 25.524.756 F pour l'exercice 1981.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 11 mai 1983, de fixer le dividende à 27 F par action, l'impôt déjà payé au Trésor étant de 13,50 F (contre respectivement 25 F et 12,50 F l'année dernière).

La distribution correspondante serait de 19.079.361 F.

Une somme de 8.000.000 F serait versée aux réserves. Le report à nouveau s'établirait à 17.807.586 F.

## COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME

(*Le Figaro*, 27 décembre 1983)

La COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME poursuit le développement de son activité de stockage et de manutention industrielle. C'est ainsi qu'elle a procédé au renforcement des fonds propres de sa filiale, la COMPAGNIE NOUVELLE ECO-ARC, qui a pu acquérir les fonds de commerce de la société ECO-ARC Conservation d'archives, et ACTEA (Archives Conseils et Travaux ECO-ARC).

Les activités d'exploitation et de conservation d'archives menées par ces sociétés sont donc poursuivies à compter du 6 décembre 1983, dans le cadre de la COMPAGNIE NOUVELLE ECO-ARC dont les équipes sont quasiment maintenues et qui sera présidée par M. Jean-Marie CHAPUS.

La vocation de cette nouvelle entité porte sur l'ensemble des activités d'archivage : organisation des services archives, tri, mise en conteneurs carton, transport d'archives, conservation, recherches et destruction des archives, ainsi que tous les travaux annexes à ces prestations.

Adresses :

- Route Impériale, Le Gué-de-Longroi, 29700 AUNEAU, Tél. (37) 31-55-75,
- 19, rue Saint-Roch, 75001 PARIS. Tél. 260-78-51.

## CIM

Le conseil d'administration, réuni le 14 mars 1984, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1983 et arrêté le bénéfice net de la compagnie à 29.379.014 F, en augmentation de 8,08 % sur celui de l'exercice précédent qui était de 27.694.755 F.

Les entrées d'hydrocarbures et de produits raffinés dans la concession du Havre sont à nouveau en diminution en 1983, mais la chute de trafic (— 5,2 %) est moindre que celle des années précédentes. Les résultats de cette activité même s'ils sont supérieurs à ceux de 1982 demeurent insuffisants.

L'exploitation des dépôts d'hydrocarbures de la région parisienne et celle des stockages portuaires d'huiles, de produits chimiques et de gaz liquéfiés ont conduit, dans l'ensemble, à des résultats en progression.

Les recettes du secteur immobilier sont restées stables.

Les filiales de distribution de produits chimiques ont eu des résultats en baisse. En revanche, la C.E.G.F.\*, filiale d'entreposage frigorifique, bénéficiant de conditions favorables, a nettement redressé ses résultats.

Se conformant aux recommandations gouvernementales, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 16 mai 1984, une majoration dans la limite de 5 % du dividende net, qui passerait de 27 F à 28,30 F, l'impôt déjà payé au Trésor étant de 14,15 F.

La distribution correspondante serait de 19.997.996,90 F.

Une somme de 7.000.000 de F serait versée aux réserves, le report à nouveau s'établissant ainsi à 20.188.603,52 F.

Le conseil a décidé de convoquer à la même date une assemblée générale extraordinaire notamment pour mettre les statuts de la société en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives.

---

ECO-ARC  
GESTION D'ARCHIVES  
Tél : (1) 293.67.06  
(*Le Figaro*, 15 octobre 1985)

Compagnie Nouvelle ECO-ARC, filiale à 89 % de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME (C I M ), a inauguré un nouvel entrepôt destiné à la conservation et à la gestion active des archives courantes d'entreprise.

Le bâtiment situé à 35 km à l'ouest de PARIS est le plus grand de France dans sa spécialité :

- Longueur : 128 m
- Largeur : 39 35 m
- Hauteur : 13 m.
- Surface au sol : 4 958 m<sup>2</sup>.

Il est destiné à recevoir 185.000 cartons conteneurs de 1/10 de m<sup>3</sup> contenant des archives papier.

Avec cette nouvelle unité de stockage qui s'ajoute à celle de CHARTRES, de COIGNIÈRES, du HAVRE et de LYON, la Compagnie Nouvelle ECO-ARC est à même de gérer pour le compte d'autrui un total de près de 900.000 cartons-conteneurs.

Assistés bientôt par une informatique performante, les 80 spécialistes de l'entreprise exploiteront ainsi plus de 10 milliards de documents qui font l'objet, annuellement, de 200 000 consultations de la part de 800 clients.

---

CIM  
Exercice 1986

Le conseil d'administration réuni le 8 avril 1987, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1986 et arrêté le bénéfice net de la compagnie à 27.055.691 F en progression sensible sur celui de l'exercice précédent qui était de 21.974.239 F.

Le trafic des hydrocarbures, au Havre et à Antifer, est resté en 1988 au même niveau qu'en 1985, mais les fluctuations du cours du baril pendant l'exercice ont permis à certains intervenants étrangers d'utiliser les capacités vacantes pour du stockage de pétrole brut. De ce fait, la concession « pu faire face à des frais de réduction d'effectif et dégager un léger bénéfice en 1986 (+ 1 237 085 F.) alors qu'elle était en perte en 1985.

Les autres activités de la société, le plus souvent filialisées, ont dans l'ensemble dégagé des profits en augmentation.

Les stockages portuaires d'huiles, de produits chimiques et de gaz liquéfiés ont connu une bonne activité au Havre et à Bayonne (SOTRASOL), à Dunkerque (STOCKNORD) et à Marseille (MAVRAC).

Dans les filiales de distribution de produits chimiques, le chiffre d'affaires n'a pas marqué de progression du fait de l'abaissement des prix des matières premières, mais les résultats sont dans l'ensemble en progression.

L'archivage industriel exercé par la Compagnie Nouvelle ECO-ARC est devenu cette année nettement bénéficiaire.

Les dépôts d'hydrocarbures de la région parisienne, dont le trafic était en baisse, ont retrouvé un bon portefeuille de clientèle.

Les loyers du secteur immobilier augmentent régulièrement.

L'activité frigorifique avec la C.E.G.F.\* , aujourd'hui filiale à 49,8 %, s'est développée cette année encore dans d'excellentes conditions. Le résultat de cette société est en nette progression.

Le bénéfice net de toutes ces activités hors concession ressort après impôt à 25.818.607 F, en progression de 13 7 % sur celui de 1985, qui était de 22 706 305 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 10 juin 1987 la distribution d'un dividende de 28 F contre 21 F l'année dernière, l'avoir fiscal étant de 13 F.

La distribution correspondante serait de 18.372.718 F Une somme de 6.000.000 F serait versée aux réserves, le report à nouveau s'établissant ainsi à 21.890.274 F.

Les comptes consolidés de l'exercice dégageant un bénéfice net part du groupe de l'ordre de 58 millions de francs, on progression de 40 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui avec un périmètre légèrement plus faible, était de 413 millions de francs Ce bénéfice représente 82 F par action.

## CIM

Deux opérations importantes ont été menées à bien dans les derniers mois de l'exercice 1990 :

- L'acquisition de l'un des principaux stockages de produits chimiques **sur le port d'Anvers** :

La CIM a pris le contrôle de la **Société « General Tank Storage » (GTS) qui possède et exploite un dépôt de 150.000 m<sup>3</sup>, bord à quai, au centre du plus important pôle pétrochimique européen.**

Cet investissement complète, en les internationalisant, les développements faits dans cette branche d'activité au cours des dernières années. La CIM est maintenant présente à Anvers et sur tout le littoral français, au service de l'industrie agro-alimentaire (huiles) et de l'industrie chimique.

- La cession au groupe Brossette de la branche de la distribution de produits chimiques :

Fin 1989, la CIM et le groupe Brossette ont rassemblé dans la société Orchid (ex HDP\*) leurs intérêts dans la distribution des produits chimiques, pour disposer au sein d'une même société de plates-formes couvrant la quasi-totalité du territoire national. Sur la base des valeurs d'apport enregistrées pour cette opération dans les comptes sociaux de 89, la CIM a cédé au groupe Brossette fin 90 sa participation dans le holding paritaire contrôlant la Société Orchid. La plus-value nette correspondante apparaîtra dans les comptes consolidés de 90.

- La CIM s'est ainsi retirée d'une activité située à l'écart de sa ligne stratégique qui reste la prestation de services industrielle *[sic]*, dont relèvent ses quatre activités de base :

- Les installations maritimes et le stockage pétrolier ;
- L'entreposage frigorifique ;
- Le stockage portuaire d'huiles et de produits chimiques ;
- La conservation et la gestion des archives.

Dans chacune de ses quatre activités, la CIM est sur le marché français le principal intervenant.

---

#### SUEZ : MAINTIEN DE COURS SUR LA CIM (*Journal des Finances*, 28 mars 1992)

Virage à 180 degrés. Alors qu'on attendait depuis plusieurs mois une cession par Suez de sa participation de 38,6 % (44,9 % en droits de vote) dans la CIM (Compagnie industrielle et maritime), Suez vient, au contraire, de racheter à Lille-Bonnières Colombes\* (groupe de Lacharrière) sa participation de 19,58 %, sur la base de 1.475 F par action (pour un cours avant suspension des cotations de 1.215 F et un plus haut, au début de l'année, de 1.399 F). Un maintien de cours sera organisé pour les actionnaires à ce même prix.

Ce brusque revirement semble traduire une mésentente entre les deux actionnaires principaux. Afin d'avoir les coudées franches pour restructurer la CIM et vendre tout ou partie de ses actifs, Suez a donc préféré devenir le seul actionnaire important.

---

#### LILLE-BONNIÈRES & COLOMBES\* Premier semestre 1992

Au cours du premier semestre 1992, LBC a cédé sa participation dans la CIM et repris les activités de stockage de produits chimiques de cette dernière. Ces activités, regroupées au sein de LB Chimie, filiale à 100 % de LBC, sont exploitées par quatre sociétés : SOTRASOL au HAVRE et à BAYONNE, SIC à NANTES et à LA ROCHELLE\*, MAVRAC à MARSEILLE-LAVÉRA et PORT-SAINT-LOUIS, GENERAL TANK STORAGE à ANVERS.

LBChimie, premier stockeur de produits chimiques en France, dispose d'une capacité de 800.000 m<sup>3</sup> et devrait réaliser en 1992 un chiffre d'affaires de 230 MF.

---

Janvier 1993 : cession CEGF à AGA (Suède).

---

#### Esys-Montenay cède la Compagnie Industrielle Maritime (*Les Échos*, 22 juillet 1997)